

**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE  
ADMNISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT  
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**UNITE D'ENSEIGNEMENT**

**FRANÇAIS ECRIT:  
GRAMMAIRE ET ORTHOGRAPHE - NIVEAU 2**

**ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE TRANSITION**

**CODE : 038002U11D1**

**CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 001  
DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX**

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 19 février 2018,  
sur avis conforme du Conseil général**

**FRANÇAIS ECRIT :  
GRAMMAIRE ET ORTHOGRAPHE - NIVEAU 2  
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFÉRIEUR DE TRANSITION**

**1. FINALITES DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT**

**1.1. Finalités générales**

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d'enseignement doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels ;

**1.2. Finalités particulières**

L'unité d'enseignement, qui répondra aux besoins des apprenants d'une manière aussi individuelle que possible, vise à amener l'étudiant à :

- ◆ utiliser de façon active et spontanée une langue de communication standard<sup>1</sup>, écrite dans le cadre de situations diversifiées de la vie courante ;
- ◆ appliquer correctement les règles complexes de la morphosyntaxe et utiliser adéquatement un lexique varié afin de répondre aux exigences de la communication et exécuter la tâche avec succès.

En outre, elle vise à :

- ◆ permettre l'acquisition d'un outil de communication et d'information culturelle ;
- ◆ favoriser la multiplication des échanges interpersonnels ;
- ◆ approfondir une approche réflexive lors de la communication écrite et l'utilisation d'outils de référence ;
- ◆ offrir un outil de formation, de reconversion, de perfectionnement ou de spécialisation professionnelle ;
- ◆ responsabiliser l'étudiant dans son apprentissage.

---

<sup>1</sup> Il s'agit de «la variété de langue dans laquelle tous les membres d'une communauté linguistique acceptent de se reconnaître» (KLINKENBERG, J. – M, *Des langues romanes*, Duculot, LLN, 1994, p. 38).

## 2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

### 2.1. Capacités

En ce qui concerne la production écrite :

maîtriser les *acquis d'apprentissage* de l'UE Français écrit : grammaire et orthographe – niveau1 à savoir :

l'utilisation active et spontanée d'une langue de communication standard, écrite dans le cadre de situations diversifiées de la vie courante, en appliquant les règles de base de la morphosyntaxe et en utilisant le lexique adéquat.

*En particulier :*

- produire au minimum 2 documents structurés et clairs de types différents en utilisant les mots liens de base et en orientant son écrit en fonction de la situation de communication et du destinataire tout en respectant les règles d'usage en orthographe et en ponctuation ;
- retranscrire, sous la dictée, des messages clairs portant sur des situations de la vie quotidienne et/ou socio-professionnelle.

En ce qui concerne les activités de communication orale :

comprendre des questions sur des sujets de la vie quotidienne et y répondre avec une prononciation qui n'entrave pas la compréhension.

### 2.2. Titres pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite de l'UE « Français écrit : grammaire et orthographe – niveau 1 ».

## 3. ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Pour atteindre **le seuil de réussite**, l'étudiant sera capable d'exercer les compétences suivantes : l'utilisation active et spontanée d'une langue de communication standard, écrite dans le cadre de situations diversifiées de la vie courante, en appliquant les règles de la morphosyntaxe et en utilisant adéquatement un lexique varié.

*En particulier, l'étudiant sera capable de :*

- produire au minimum 2 documents structurés et clairs de types différents en utilisant les connecteurs logiques et chronologiques adéquats et en orientant son écrit en fonction de la situation de communication et du destinataire tout en respectant les règles d'usage en orthographe et en ponctuation ;
- retranscrire, sous la dictée, des messages clairs issus de textes nouveaux.

Pour la détermination du **degré de maîtrise**, il sera tenu compte des critères suivants :

- le degré de clarté de la production,
- l'utilisation autonome des ouvrages et outils de référence,

- le degré de correction de la morphosyntaxe et de l'orthographe d'usage,
- le degré de précision de l'expression écrite,

#### 4. PROGRAMME

Les composantes linguistiques (lexicales, grammaticales, sémantiques et orthographiques), sociolinguistiques et pragmatiques seront développées principalement à partir de documents authentiques.

En ce qui concerne les activités de communication langagière, l'étudiant sera capable de :

##### ◆ en compréhension de l'écrit :

- trouver et comprendre les informations pertinentes dans des textes authentiques rédigés dans une langue standard, de formes variées (presse, documents administratifs, littérature, courriers...) traitant d'un sujet d'actualité ou de société ;
- comprendre une lettre personnelle exprimant explicitement sentiments, souhaits, etc. ;
- comprendre la narration d'événements présents, passés et /ou futurs ;
- inférer le sens de mots inconnus à partir du contexte.

=

##### ◆ en production écrite :

*en appliquant les règles de la morphosyntaxe et en respectant l'orthographe d'usage,*

- produire des textes structurés et clairs (ponctuation, mise en forme, connecteurs logiques et chronologiques) sur des sujets variés d'actualité ou de société en utilisant d'une manière efficace des ouvrages de référence (dictionnaires, annuaires, tables des matières, internet...);
- produire des textes de nature différente (courriel, lettre amicale ou formelle, réclamation, description, argumentation, récit...);
- retranscrire, sous la dictée, des extraits de textes nouveaux.

#### 5. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Les groupes seront constitués en tenant compte de l'infrastructure, des finalités générales et particulières de l'unité d'enseignement.

#### 6. CHARGE(S) DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant.

#### 7. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

3.1. Dénomination du cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
Français écrit : grammaire et orthographe – niveau 2	CG	A	64
<b>3.2. Part d'autonomie</b>			16
Total des périodes			80